

# LE FOUAN <sup>N°109</sup>

Bulletin d'informations municipales de GONNEHEM



Ville de  
**GONNEHEM**

## Juin 2024



# BEL ÉTÉ !

[www.gonnehem.fr](http://www.gonnehem.fr)

## 2 ÉDITORIAL

Mot du Maire

## 3 PARCOURS DU CŒUR

## 4-5 TRAVAUX

- Réfection de chaussée
- Travaux de sécurisation des piétons

## 6-7 BUDGET

## 8 MÉDIATHÈQUE

## 9 PRÉVENTION

## 9 JEUNESSE

- Centre de loisirs Été 2024

## 10 ÉTAT CIVIL

## 11 RÉTROSPECTIVE

## 12 À VOS AGENDAS

## ÉDITORIAL



### Le mot du Maire

Gonnehemoises, Gonnehemois, chers amis,

Comme d'usage en cette période de l'année, la présentation du budget prévisionnel 2024 tient une place importante dans ce bulletin.

Établi avec prudence et réalisme malgré une inflation de plus en plus présente, la stabilité des taux d'imposition communaux a été maintenue et la perception de Lillers, lors de sa récente visite annuelle, nous a confirmé la bonne santé financière de la commune.

Autre sujet important, la lutte contre les inondations : notre commune a été, comme bien d'autres, reconnue en état de catastrophe naturelle pour la 4<sup>ème</sup> fois en deux ans. L'une des conséquences positive a été l'attribution d'une aide exceptionnelle accordée dans le cadre de la remise en état des chaussées.

Les études et appel d'offres sont en cours afin de réaliser les travaux cet été.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et de bonnes vacances.

Cordialement,

Le Maire,  
Bernard DELELIS

# PARCOURS DU CŒUR

Participez à la plus grande opération de prévention santé en France avec pour objectif de promouvoir une bonne hygiène de vie afin de faire reculer les maladies cardiovasculaires !

**Le dimanche 23 juin 2024**

**Départ du site de l'école maternelle rue des Prés à Gonnehem.**

Participez à une randonnée pédestre ou cyclotouriste à votre rythme ! Nous comptons sur votre participation !

## Présentation des Parcours du Cœur

Les Parcours du Cœur ont vu le jour en 1975, à l'initiative du Dr Henri DELBECQUE. Cette action locale est devenue un grand rendez-vous national annuel et est aujourd'hui la plus grande opération de prévention-santé organisée en France ! Cette campagne de prévention est essentielle car elle permet de sensibiliser et d'informer le grand public qui témoigne par ailleurs d'un intérêt croissant pour les questions de santé et notamment les maladies cardiovasculaires.

Première manifestation nationale de prévention santé par sa dimension, les Parcours du Cœur sensibilisent le grand public aux risques des maladies cardiovasculaires.

Chaque année au printemps, ils sont organisés par nos représentants locaux (associations de cardiologie régionales et clubs Cœur et Santé), ainsi que des mairies, des associations, des établissements scolaires...



Les Parcours du Cœur mettent l'accent sur la pratique d'une activité physique pour préserver la santé du cœur : marche, course à pied, cyclisme, gymnastique...

À travers des stands d'informations, ils sont l'occasion pour tous les participants de s'informer et de rencontrer des professionnels de santé autour d'activités ludiques et conviviales.

### Descriptif de la manifestation :

3 parcours pédestres : 4, 8 et 12 km

5 parcours cyclos : 15, 20 (gravel), 30, 60 et 90 km

Tarif : 3 €

Départ dès 7h00 - École maternelle « les P'tits Fouans »

Inscriptions sur place. Ouvert à toutes et tous.

Ravitaillement - Collation au retour.

**Fédération Française de Cardiologie**

**LES PARCOURS DU CŒUR**  
Hauts-de-France  
**GONNEHEM**

Avec l'aimable participation de nos commerçants :  
la maison Louvre, le Fournil de la Clarence et le P'tit marché

Rendez-vous à l'école maternelle "les P'tits Fouans",  
accès rue des Prés (portail à côté de Vérizo)  
**Dimanche 23 Juin 2024**  
à partir de 7h00

**Marche**  
4 KM Dernier départ à 11h00  
8 KM Dernier départ à 10h00  
12 KM Dernier départ à 9h00

**Gravel ou VTT**  
20 KM Dernier départ à 10h00

**Vélo**  
15 KM Dernier départ à 10h30  
30 KM Dernier départ à 10h00  
60 KM Dernier départ à 9h30  
90 KM Dernier départ à 9h00

Inscription 3 € à régler sur place : Café offert.  
Sandwich et boisson offerts au retour.  
Ravitaillement sur les parcours.  
Buvette sur place.

**J'aime mon cœur, je participe.**  
[www.parcoursducoeurhautsdefrance.fr](http://www.parcoursducoeurhautsdefrance.fr)

Renseignements : 03 21 57 32 43

Soutenu par : GOUVERNEMENT, Hauts-de-France, Mairie de Gonnehem, Fédération Française de Cardiologie, Fédération Française de Randonnée Pédestre, Fédération Française de Cyclisme, etc.

Sportez-vous bien avec le Club Cyclotourisme Busnettes-Gonnehem (CCBG)

Chaque dimanche matin sur la place de Busnettes, les membres du CCBG se rassemblent à un horaire variable selon la saison (pour les mois d'été, il est de 7h30, et par palier d'une 1/2 heure, il passe à 9h00 l'hiver), pour se rendre à vélo dans la commune où le club local organise sa randonnée annuelle.



Renseignements auprès du président  
Philippe KINZIGER au 06 59 96 74 00  
ou par mail à [philippe.kinziger@laposte.net](mailto:philippe.kinziger@laposte.net)

Sportez-vous bien avec Randonnée Nature Découverte (RND)

Le club RND, créé en 1996 et affilié à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, offre la possibilité de marcher dans une ambiance conviviale près de chez vous. Il concocte un programme riche et varié tout au long de l'année avec notamment un départ des randonnées à 9h00 chaque mercredi du parking de la mairie ou dans une commune voisine.



Renseignements auprès du président  
Roland STEVENARD au 06 95 21 86 98  
ou par mail à [rndgonnehem@free.fr](mailto:rndgonnehem@free.fr)

La commune poursuit ses investissements et procède à des acquisitions de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études mais aussi de mobiliers et de travaux sur des structures déjà existantes.

## Réfection de chaussée suite aux intempéries : épisodes inondations novembre 2023 et janvier 2024

Au regard de l'intensité anormale des phénomènes de novembre 2023 et janvier 2024, des cumuls de précipitations et des débits des cours d'eau constatés dans un contexte de sols saturés en eau, il a été observé l'apparition et l'amplification des déformations de voiries communales... nonobstant celles à venir au regard du gonflement - retrait des argiles, du trafic routier, de la sollicitation par le monde agricole et également des zones de faïençage...

Près d'un quart du réseau de voiries communales est à ce stade impacté sur le territoire de Gonnehem étendue sur 15,31 km<sup>2</sup> avec plus de 23 kilomètres de voiries communales.

Pour les 2 épisodes pluvieux rencontrés, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle : pour celui survenu entre le 2 novembre et le 12 novembre 2023, mais également plus récemment celui rencontré entre le 27 décembre 2023 et le 11 janvier 2024.

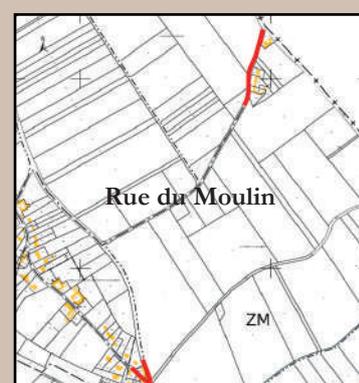
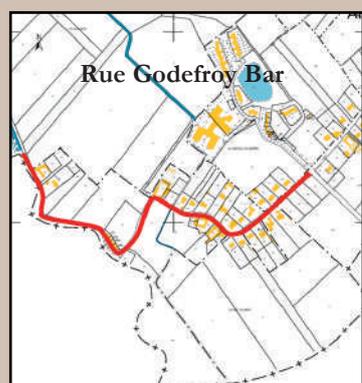
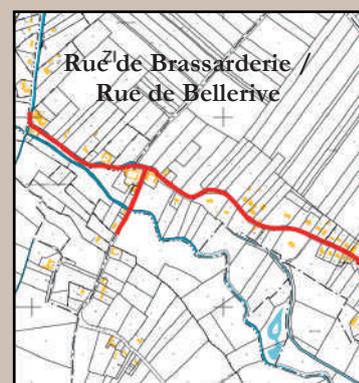
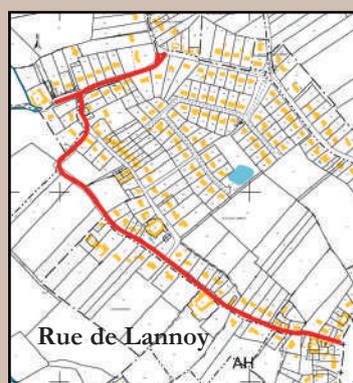
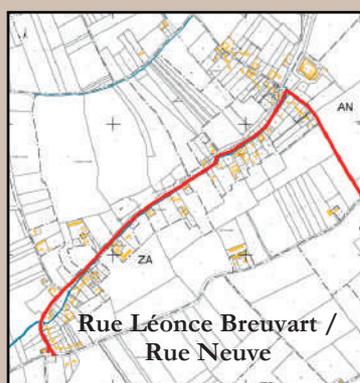
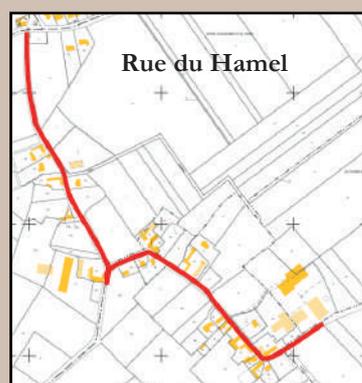
Suite aux dégâts causés, la commune a déposé un dossier auprès de l'État au titre de la Dotation de Solidarité. Après instruction par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et analyse technique, celui-ci a retenu.

Sur plusieurs voiries communales, les travaux de réfection de chaussée seront accompagnés à 100%.

Dès cet été, il sera ainsi entrepris un rabotage du tapis en place, une mise à quai, l'application d'une couche d'accrochage, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé porphyre sur 5 cm sur les voiries suivantes :

- Rue du Hamel,
- Rue Léonce Breuvart, rue Neuve vers PEME,
- Rue de Lannoy,
- Rue de Brassarderie, rue de Bellerive,
- Rue Godefroy Bar,
- Rue du Moulin.

Des reprises de dégradations ponctuelles sont également prévues sur diverses rues. Les travaux devraient démarrer en juillet 2024 pour une durée estimée de 2 mois. La circulation des véhicules en tous genres sera interdite sur ces voies, localement le temps de la réalisation des travaux.



Plus d'informations à venir dans les prochaines semaines.



Rue de Béthune

## Travaux de sécurisation des piétons le long des routes départementales sur divers secteurs de la commune



Rue de Busnes

Cet été (*semaine 31 annoncée*), les travaux reprendront rues de la Libération et Jean Desprez.

**Au programme** : reprise des bouches d'égout, terrassement pour création d'aménagement, coulage en place des bordures et caniveaux en béton, mise en place des bordurettes, couches de base.

En finition, il sera appliqué un enduit bicouche rouge.

Rue de la Libération, la commune procédera à l'enfouissement des réseaux profitant du fait qu'il s'agisse encore d'un réseau aérien basse tension 4 fils.

Le 15 mai dernier, les concessionnaires étaient présents sur place pour les dernières investigations, l'occasion de préparer les reprises des branchements en domaine privé et d'échanger avec les riverains croisés qui ont pu poser leurs questions.

Durant la durée du chantier, des restrictions de circulation et de stationnement seront décidées par arrêté municipal.

Plus d'informations à venir dans les prochaines semaines.

## Travaux d'urgence suite aux inondations

Sur la base d'une instruction du Préfet de région du 15 janvier 2024, une procédure spécifique a été mise en œuvre afin de réaliser immédiatement des travaux d'urgence de type entretien des cours d'eau, enlèvement des embâcles, consolidation des digues et berges ou encore curage des rivières et canaux. Cette mesure exceptionnelle était valable jusqu'au 31 mai 2024.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, plusieurs opérations ont été identifiées dans un premier temps, dont le curage de la Courrery. Puis au vu des circonstances locales, le faucardage du Grand Nocq et du courant de Bellerive a été ajouté.

Suite à la caractérisation des sédiments et la validation des autorisations de passage, le curage de la Courrery a démarré ce mardi 21 mai avec un régalaage des sédiments sur site.



Curage de la Courrery

Concernant le Grand Nocq, une autorisation d'intervenir a été donnée par la sous-préfecture.

Suite à une visite sur place, la police de l'eau a transmis des remarques et des préconisations, consistant à concentrer cette intervention au faucardage du tiers central. La conservation de 2 banquettes de végétation permet la préservation de la faune piscicole en lui laissant des espaces de refuge, de nourriture et de reproduction.



Faucardage du Grand Nocq



# Budget communal 2024

*Une stratégie de financement efficace...  
La municipalité continue de développer  
des politiques adaptées aux besoins de tous.*

Symbole des orientations de la municipalité, le budget communal a été présenté et voté ce 11 avril par le conseil municipal.

Cette année encore, le budget a été établi avec la nette volonté de :

- **Maîtriser** les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune
- **Maintenir** la qualité des services publics
- **Mobiliser** des subventions chaque fois que possible
- **Financer** les investissements et ne pas recourir à l'augmentation de la fiscalité des ménages



taxe foncière bâtie : 51,32 %  
taxe foncière non bâtie : 53,38 %  
taxe d'habitation : 19,60 %

Le budget primitif est présenté avec la reprise des résultats de l'année 2023. La commune dispose toujours d'une situation financière saine.

Le budget général est en équilibre à hauteur de  
6 448 917 € en dépenses comme en recettes.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

*Un budget de fonctionnement au service des priorités municipales.*

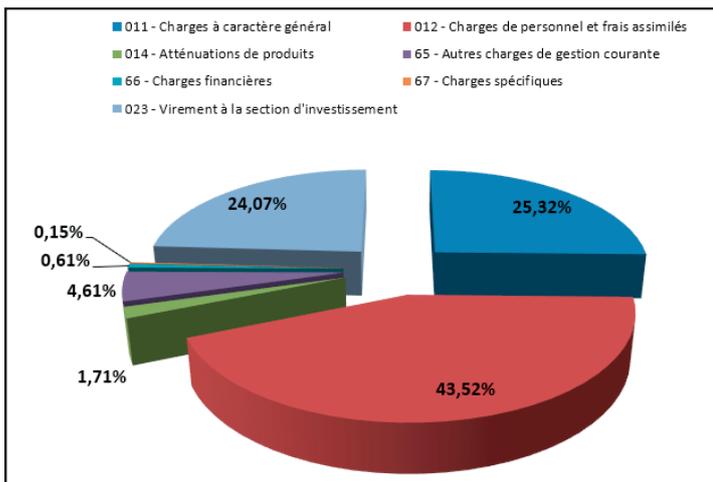
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer son quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Elle s'équilibre à 3 237 519 € en recettes et en dépenses (y compris le résultat de fonctionnement reporté pour 889 847,83 €).

### Les dépenses

*Maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité.*

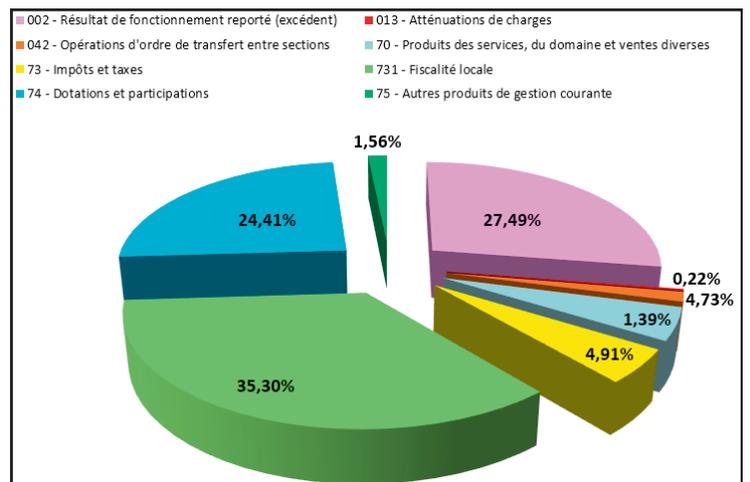
La répartition des dépenses de fonctionnement est la suivante :



### Les recettes

*Les taux de fiscalité n'augmentent pas en 2024...*

Dans le budget 2024, la répartition globale des recettes de fonctionnement est la suivante :



## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

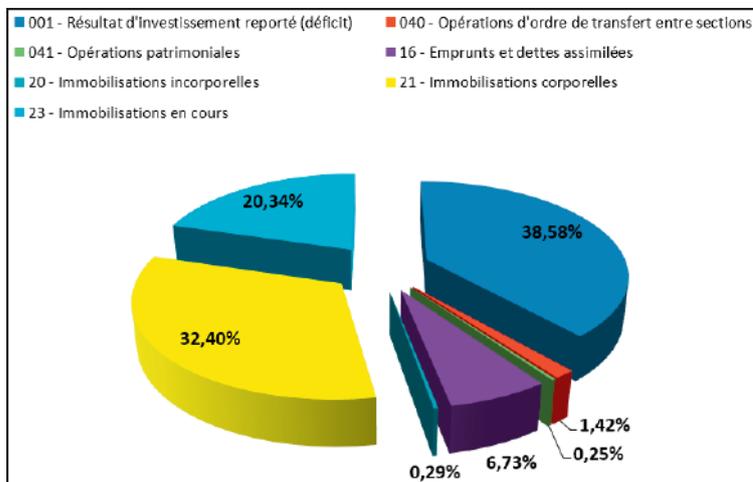
*Un investissement maîtrisé qui permet la modernisation des services et prépare l'avenir...*

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

### Les dépenses

*Pour 2024, le volume des investissements reste conséquent pour un environnement préservé et un meilleur cadre de vie.*

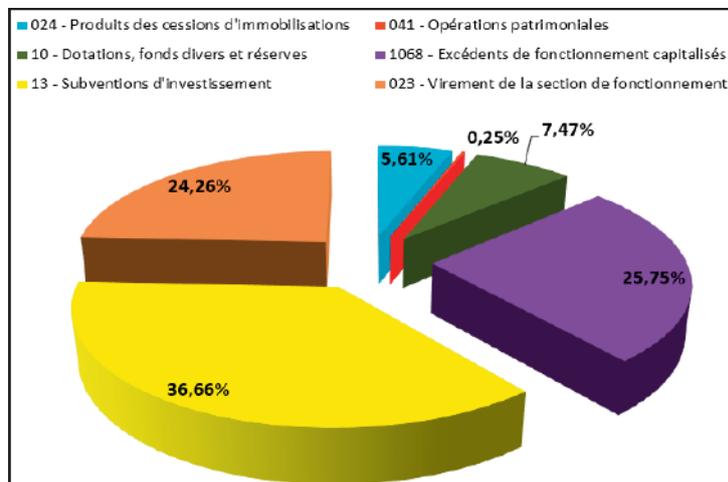
Dans le cadre de sa politique de développement, les priorités portées par la commune se traduisent par des besoins d'investissement nouveaux. Les dépenses suivantes prennent en compte les restes à réaliser pour **55 777,05 €**.



### Les recettes

*Poursuivre la modernisation des services, adapter les équipements communaux.*

Les projets d'investissement font l'objet de consultations auprès des partenaires financiers de la commune afin d'obtenir toutes les subventions possibles. Le principe de précaution a cependant été appliqué en matière d'inscription des subven-



Pour cette année 2024, plusieurs investissements sont projetés, ils permettront de maintenir et développer une offre de services adaptée aux besoins de la commune :

- Réfection de chaussées : Rue du Hamel - Rue Léonce Breuvert - Rue de Lannoy - Rue de Brassarderie - Rue de Bellerive - Rue Godefroy Bar 791 000,00 €
- Travaux de sécurisation des piétons le long des Routes Départementales 470 700,00 €
- Travaux d'enfouissement des réseaux tronçon rue de la Libération à Busnettes 138 100,00 €
- Études - Travaux de sécurisation des piétons le long des Routes Départementales 14 100,00 €
- Travaux de rénovation des chemins ruraux 15 000,00 €
- Création de trottoirs rue de Bellerive 4 000,00 €
- Travaux d'équipements de lutte contre l'incendie 75 600,00 €
- Rénovation du réseau d'éclairage public 60 000,00 €
- Construction de bâtiments publics sur le site de la Courrery (solde) 30 300,00 €
- Fonds de la bibliothèque de proximité 20 000,00 €
- Reprise de concessions au cimetière 20 000,00 €
- Columbariums 21 200,00 €
- Cavernes 5 000,00 €
- Acquisition de matériel informatique 7 000,00 €
- Acquisition de 30 chaises et 30 tables 8 000,00 €
- Mobilier urbain 6 000,00 €
- Acquisition de mobilier ergonomique 2 500,00 €
- Aménagement paysager dans le cadre de l'appel à projet « 1 million d'arbres » 2 400,00 €
- Acquisition d'un appareil photo 600,00 €
- Inscription en investissement des travaux réalisés en régie 45 000,00 €

## Retour en image sur la Comédie de Béthune

Février, mars et avril ont été placés sous le signe du théâtre ! Cette année, la commune de Gonnehem, la compagnie Arabesques d'Artois et la Comédie de Béthune se sont unies dans un partenariat afin de proposer aux habitants de Gonnehem et aux usagers de la médiathèque trois pièces : *L'Avare* de Molière, *Together* de Dennis Kelly et *Vida* de Javier Aranda.



Tantôt à la Comédie de Béthune, tantôt à la médiathèque, les pièces se sont succédées pour le plus grand plaisir des spectateurs. Le fil conducteur était la thématique de la famille. Les pièces ont permis aux participants de se plonger dans des textes et des décors rappelant à chacun des événements vécus dans le quotidien.

**D'autres spectacles viendront ponctuer cette année 2024. Restez connectés sur le site [www.bibli-gonnehem.fr](http://www.bibli-gonnehem.fr) !**

## Clubs lecture

*À la médiathèque, les usagers prennent part à la vie de l'établissement !*

Les séances mensuelles des « Mardi, tu lis ! » et des « Bouquineurs » sont l'occasion d'échanger autour de la lecture et de vous rencontrer autour d'un petit encas.

**Au programme :** Découverte de nouveaux genres littéraires, discussions autour d'un auteur, présentation en avant-première des nouveautés de la médiathèque...

C'est également l'occasion de proposer des suggestions de livres mais également de créer des sélections ensemble, qui permettront à coup sûr de conseiller les usagers.



## Prochaines séances :

**Mardi, tu lis ! Les 4 juin, 2 juillet et 6 août 2024**  
**Les bouquineurs ! Les 12 juillet et 16 août 2024**

Retrouvez dès à présent les sélections des clubs lecture en médiathèque et sur le site [www.bibli-gonnehem.fr](http://www.bibli-gonnehem.fr)



## Recherche de talents

Le rendez-vous mensuel des « Créat'heures » est l'occasion de mettre en lumière différents types de loisirs créatifs (mosaïque, pliage de papier, couture, modelage en argile...).

Des interventions de professionnels sont programmées tout au long de l'année.

Récemment, vous avez pu rencontrer Charlotte du STUDIO QUOI pour découvrir la broderie d'art et réaliser un parterre de fleurs en papiers découpés.

Cependant, nous recherchons également des bénévoles ponctuels afin d'organiser des séances permettant de valoriser votre art.

**Vous souhaiteriez partager votre passion le temps d'un atelier ?**

Contactez la médiathèque par mail à l'adresse suivante : [mediatheque@ville-gonnehem.fr](mailto:mediatheque@ville-gonnehem.fr).

## Livres abîmés

De nombreuses dégradations de documents ont été constatées.

Comme mentionné dans le règlement de la médiathèque, nous vous demandons de vérifier l'état de vos documents et de signaler les éventuelles dégradations constatées lors du prêt et du retour auprès de l'équipe de la médiathèque.

De même, il vous est demandé de remplacer le document à l'identique si une dégradation est constatée ou mentionnée au retour.

La médiathèque vous propose des livres neufs et équipés, leur permettant une durée de vie plus conséquente.



**ENSEMBLE, conservons les documents en bon état  
afin de permettre au maximum d'adhérents de profiter de ces ressources !**

# PRÉVENTION

## Quelques informations du garde champêtre...



La saison de reproduction et de nidification des oiseaux a débuté mi-mars.

Il est demandé aux particuliers, professionnels et agriculteurs, d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres **jusqu'au 31 juillet**, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie.

En période estivale, si vous partez en vacances, et afin de diminuer les risques de cambriolages, votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

N'hésitez pas à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances, via le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) ».  
Évitez de signaler votre absence sur vos réseaux sociaux !



La vie en communauté se respecte !



Il est rappelé que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

## JEUNESSE



**Centre de loisirs du 8 juillet au 2 août 2024**

Sur le thème « Les jeux olympiques »

Activités prévues : découverte de l'activité chiens de traîneaux, initiation au handball avec un entraîneur, visite du zoo de Lille, sortie à Dennlys Parc, piscine de Béthune, initiation à la pêche...



**Centre de loisirs du 5 au 28 août 2024**

Sur le thème « La croisière s'amuse »

Activités prévues : piscine de Béthune, sortie à Dennlys Parc, activités nautiques, sortie base de loisirs Eolys...

### TARIFICATION GONNEHEMOIS SELON LES RESSOURCES

Entre 50 € et 60 € la semaine - Repas compris

Dégressivité à partir du 2<sup>ème</sup> enfant

Garderie : 0,75 € ou 0,85 € la demi-heure

**Inscriptions via MyPérischool**  
**Jusqu'au 16 juin 2024 (pour juillet)**  
**Jusqu'au 12 juillet 2024 (pour août)**

**Attention !**  
**Places limitées !**

Renseignements auprès de la mairie au 03 21 57 32 43  
ou [mairie@ville-gonnehem.fr](mailto:mairie@ville-gonnehem.fr)

## Naissances



Lucien DE BAERE, Auguste WALLOIS

## Mariages



Marc SANGNIER et Elodie DUBOIS  
le 29 février 2024



Fabian DELFORGE et Faustine DEGRUGILLIER  
le 20 avril 2024

Florian TOMASZEWSKI et Justine WAREMBOURG  
le 25 mai 2024



## Décès

Wilfrid COLOMBEL, André DARDENNE, Simone BOUCHER, Geneviève STILE née PRUDHOMME,  
Eliane FRANCOIS née VALLET, Irèna DESCAMPS née KOZLOWSKI, Guy DEGHAÏE,  
Nicole LEFEBVRE née GALLOIS

## Noces de Diamant



Noëlla et Francis THOMAS  
le 20 avril 2024



# ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 9 JUIN 2024

## AVIS AUX ÉLECTEURS

**LES ÉLECTEURS VOTANT ORDINAIREMENT  
À LA MAIRIE OU À L'ÉCOLE JULES VERNE  
SONT INVITÉS À SE RENDRE  
À LA SALLE DE LA MÉDIATHEQUE LE THOTEM.  
UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE EST EN COURS DE DISTRIBUTION.**

**LE CENTRE JACQUES BREL ACCUEILLERA  
LES ÉLECTEURS DE BUSNETTES ET BASSE-ALLOUAGNE.**

**Rappel obligatoire !** Merci de vous munir d'une pièce d'identité avec photographie.



**Opération « Hauts-de-France Propres »  
le 16 mars**



**Marche au profit de « Mars Bleu »  
le 24 mars**



**Carnaval au multi-accueil  
le 26 mars**



**Carnaval des écoles  
le 5 avril**



**Remise des diplômes aux médaillés du travail  
le 1<sup>er</sup> mai**



**Commémoration de la Victoire  
du 8 mai 1945**

## Cérémonie de la Déportation le 28 avril 2024

### Une journée mémorielle exceptionnelle pour les gardes d'honneur de Lorette et les anciens combattants de Gonnehem

Le dimanche 28 avril 2024, sur le parvis de la mairie, Jean-Marie PETTIPAS offrait un magnifique drapeau tricolore aux gardes d'honneur de Lorette de la commune. Ce drapeau fut remis entre les mains de 2 volontaires porte-drapeaux : Hervé LHERBIER et Joël CRESPIN.

Cette cérémonie fut l'occasion de mettre à l'honneur nos 4 porte-drapeaux, les 2 précités et nos amis Francis DELERUE et Alain SENECHAL pour le drapeau des anciens combattants. Rappelons qu'ils sont aussi tous les 4 charitables et que Joël CRESPIN est également le célébrant des funérailles dans la Paroisse. Voilà de magnifiques exemples de bénévolat à imiter.

La garde d'honneur de Lorette a été instaurée en 1927 par Monseigneur JULIEN, évêque d'Arras, en vue de perpétuer la mémoire de tous nos héros. Elle compte actuellement 4 300 adhérents répartis en 22 groupes dans le Département. Le groupe 6 est celui de Béthune, le plus important et auquel nous sommes rattachés. La garde se monte du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre. Cette année, le GR6 a 59 jours de garde du 12 septembre au 9 novembre. La garde se déroule de 9h jusqu'à 18h au plus tard. Chaque jour, ce sont 12 gardes qui accueillent les visiteurs.

La nécropole de Lorette, c'est 20 000 tombes de soldats identifiés et 8 ossuaires contenant 22 970 corps non identifiés, soit 42 970 soldats français inhumés sur ce site de 13 hectares. Dans la crypte de la Tour Lanterne, il y a 4 cercueils de soldats inconnus des 4 conflits que la France a connus au siècle dernier. Et devant ces 4 cercueils se trouve une urne qui contient de la terre et des cendres prélevées dans les camps de concentration rappelant les millions d'hommes, de femmes et d'enfants exterminés par les nazis. Cette nécropole est la plus importante de France et vraiment un haut lieu de mémoire.

Créée en 2007 par Jean-Marie PETTIPAS et Jean-Paul TRENTESAUX, la section des gardes d'honneur de GONNEHEM compte à ce jour 28 membres. Pour celles et ceux désirant la rejoindre et adhérer à la section, vous devez :

- être âgé(e) de 18 ans (homme ou femme),
- être parrainé(e) par deux gardes en exercice,
- être motivé(e) par la connaissance et la transmission de la mémoire de la France combattante pour la paix.

En signant votre demande d'adhésion, vous prenez l'engagement d'assurer au minimum une journée de garde par an sur la nécropole de Notre-Dame de Lorette. Toute personne intéressée par cet engagement peut contacter notre ami Joël CARLIER, 40 rue de Busnettes, 62190 LILLERS Tél : 03 21 54 23 93 ou 06 40 30 02 55. Votre dossier est à remettre à Joël avant fin novembre de chaque année.



Ce dimanche 28 avril était aussi la journée commémorative de la Déportation. Nous avons l'habitude, après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, de prolonger le défilé jusqu'à l'espace Marc ROBEINE. C'est en 1994 que sa famille a fait don de ce terrain à la commune pour le franc symbolique à condition d'en faire une partie espace vert et une partie parking.

En 1995, pour le cinquantenaire de la victoire de 1945, un « arbre de la paix » y a été planté avec une stèle rappelant cet événement et le décès de Marc ROBEINE mort en déportation.

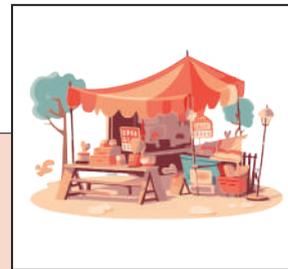
Depuis cette date, le dernier dimanche d'avril, nous nous rendons en cortège en ce lieu y déposer une gerbe à la mémoire de nos 3 déportés gonnehemois : Marcel DELELIS, François POILLON et Marc ROBEINE. Lecture est faite du message rédigé par les Fédérations et l'harmonie joue la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Cette année, le mauvais temps ne nous a pas permis ce défilé. La lecture du message et la prestation de l'harmonie ont eu lieu dans la salle d'honneur de la mairie. Une petite délégation, escortée par nos deux drapeaux, a déposé les 3 gerbes au Monument aux Morts.

Une autre gerbe a ensuite été déposée par les anciens combattants à l'espace Marc ROBEINE. La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié offert par la commune.



## Calendrier des fêtes



### Juin

#### 1<sup>er</sup> juin : Fête au village

Marché aux puces organisé par l'association RND de 8 h à 18 h Rue des Prés  
Démonstration de Country par Body Move de 10 h à 11 h  
Balade à poney organisée par Cheval Évasion de 10 h 30 à 16 h 30  
Concert de l'orchestre junior de l'école de musique de 11 h à 12 h  
Démonstration de Zumba par Body Move à partir de 15 h

**2 juin** : Mise en valeur de l'atelier théâtre par la compagnie Arabesques d'Artois à la salle Médiathèque Le Thotem à 16 h

**16 juin** : Concert de gala organisé par l'harmonie municipale à la salle Médiathèque Le Thotem à 16 h

**18 juin** : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle à 17 heures 30

**22 juin** : Fête des écoles sur le site de l'école maternelle Rue des Prés

**23 juin** : Parcours du Cœur sur le site de l'école maternelle Rue des Prés

**24 juin** : Audition de l'école de musique à la salle Médiathèque Le Thotem à 18 heures

**30 juin** : Rallye touristique par l'association Fouans en Fête à la salle Médiathèque Le Thotem

Concert du groupe « LES CRUNCHY'S » de 17 h à 18 h 30 à la salle Médiathèque Le Thotem

### Juillet

**6 juillet** : Restitution « Belle Aventure » par la compagnie Arabesques d'Artois au centre Jacques Brel de Busnettes

**14 juillet** : Célébration de la Fête Nationale à 11 heures

**28 juillet** : Fête annuelle de la randonnée pédestre par l'association RND à Busnettes

Fête annuelle de la randonnée cyclotouriste par l'association CCBG à la salle Médiathèque Le Thotem

### Septembre

**1<sup>er</sup> septembre** : Vide-greniers organisé par l'Association Fouans en Fête au domaine des Aulnes

**21-22 septembre** : Journées du Patrimoine



En 2014, la commune a fait le choix d'adhérer au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » pour renforcer les dispositifs de sécurité en proposant aux Gonnehemois un réseau local de voisinage.

C'est aussi l'occasion de créer des liens privilégiés entre les habitants et de permettre à la mairie et à la police rurale d'être informées des alertes postées sur ce réseau.



Ce mardi 21 mai 2024, en présence des forces de la gendarmerie et de la police rurale, une réunion publique s'est tenue en mairie. Une trentaine d'habitants a répondu à l'invitation faite et transmise en amont dans vos boîtes aux lettres.

Les objectifs de cette réunion étaient de relancer le dispositif, de communiquer auprès des nouveaux habitants et faire adhérer les personnes intéressées, d'évoquer le fonctionnement du groupe.

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2024, tous les Gonnehemois pourront s'inscrire à ce service relancé.

### Comment devenir un voisin vigilant et solidaire ?

Il suffit de contacter la mairie au 03 21 57 43 32 pour s'inscrire, quelques renseignements vous seront demandés. Dès lors, vous rejoindrez la communauté des Voisins Vigilants et serez alertés dès qu'un événement se produira.



**Analyse de l'eau** : Voici le résultat de l'analyse de l'eau consommée à Gonnehem, communiqué par l'institut Pasteur sur la base du prélèvement du 9 avril 2024 : « Cette eau d'alimentation respecte les exigences de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et les recommandations de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates ».